

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général Direction générale des ressources humaines Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 22 juin 2010 modifié relatif à l'organisation générale des concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale et des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un concours pour le recrutement des inspecteurs d'académie inspecteurs pédagogiques régionaux ;
- Vu l'arrêté du 12 décembre 2023 nommant les membres du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux de la session 2024;
- Vu les propositions de la présidente du jury,

ARRETE

Article 1 : sont adjoints au jury pour la phase d'admission du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux ouvert au titre de la session 2024, en qualité d'examinateurs spécialisés :

Mme Marie-Odile BOUQUET

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

M. Jean-Charles PINEIRO

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Mme Marena TURIN-BARTIER

Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 1er mars 2024

Pour le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et par délégation La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU